



Centre hospitalier universitaire de DIJON

(Pays-de-la-Loire)

6 000 agents

1 700 lits

Hervé Charbit,
Directeur administratif et financier, témoigne...



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Une rencontre opportune

“ L'année 2007 s'inscrivant dans un contexte budgétaire difficile, toute source d'amélioration de nos dépenses était la bienvenue. C'est au détour d'une rencontre avec le cabinet CTR que nous avons été sensibilisés à l'opportunité d'optimiser notre TVA et notre taxe sur les salaires. Suite à quoi, en bon acheteur que j'ai été par le passé, j'ai pris la décision de lancer une consultation. ”

“ Après analyse des dossiers, c'est finalement CTR que nous avons sélectionné. **Sa proposition commerciale mais surtout sa liste de références ont été des critères déterminants.** Les quelques clients du cabinet que nous avons contactés, dont notamment le Centre Hospitalier d'Auxerre, ont confirmé le bien-fondé de ce choix. ”

Des références convaincantes

Faire le point sur nos pratiques

“ L'objet de ce partenariat était, si ce n'est de dégager des économies substantielles, au moins de faire le point sur nos pratiques. Nous nous doutions d'une possible surimposition en matière de taxe sur les salaires car les Ressources humaines sont naturellement moins au fait des problématiques fiscales ; mais en ce qui concerne la TVA, nous étions plus dubitatifs. Nous pensions en effet posséder les compétences internes pour appréhender efficacement le sujet. ”

“ Conformément à nos attentes, l'ensemble des recommandations détaillées dans le rapport d'audit étaient claires. Nous avons ainsi toutes les cartes en main pour décider de leurs mises en oeuvre. Si au niveau de la TVA tout était déclaré - excepté quelques cas particuliers que nous avons bien évidemment régularisés - la mission menée sur la taxe sur les salaires s'est révélée être source de revenu. **Nous avons ainsi pu générer des économies de l'ordre d'un million d'€.** ”

Des économies effectives

L'engagement dans une seconde mission

“ Nous avons reconduit par la suite une seconde mission avec le cabinet CTR, en charge des prestations dédiées aux établissements de santé. CTR nous proposait en effet une nouvelle optimisation sur la taxe sur les salaires. **L'efficacité du service de veille de CTR nous a agréablement surpris en décelant ce nouveau levier d'économie.** Nous avons ainsi eu l'opportunité de récupérer presque trois millions d'€ supplémentaires. ”

Des attentes satisfaites

“ Nous tirons un bilan tout à fait positif des deux missions que nous avons menées en collaboration avec CTR. Elles ont satisfait à nos attentes en dégagant des économies plus qu'appréciables surtout au regard de notre objectif de retour à l'équilibre. Par ailleurs, cette mission nous a permis de mettre en lumière de nouveaux champs de coopération avec l'administration des impôts. Convaincus, nous laissons la porte ouverte à toute nouvelle collaboration. ”

À propos de CTR

Partenaire privilégié des établissements de santé depuis 1997, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir-faire à la gestion de vos ressources.

■ ■ ■ 13 années d'expérience

■ ■ ■ 1100 établissements de santé partenaires

■ ■ ■ 120 collaborateurs

■ ■ ■ 4 bureaux (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier)

CTR, PARTENAIRE DE VOTRE PERFORMANCE

146 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex
www.ctr-conseil.fr - Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 60